



STATUTS & REGLEMENTS CONTRÔLE DES MUTATIONS

DATE DE PUBLICATION LE

REUNION du 18 AOUT 2020

Présents : MM. Michel Corniaux – Jean Michel Henon - Daniel Ladu - Luc Laforge - Jacques Liénard — Pierre Pellegrinelli - Richard Ratajczak

La commission statuts et règlements/contrôle des mutations a seule la compétence pour l'examen des demandes de changement de club.

Elle prend ses décisions en application des RG de la FFF et du règlement particulier de la LFHF.

Elle examine l'ensemble des documents qui lui sont transmis mais ne fournit a posteriori aucun commentaire concernant les décisions prises.

Celles-ci ne peuvent être contestées que par le biais d'un appel devant la commission réglementaire de la LFHF.

Commission Régionale des Statuts et Règlements

PLOUVIER Patrick Se, SMEE Jean Philippe Vét

2019 - 2020 : SOL OOST CAPPEL

2020 - 2021 : CO QUAEDYPRE

OOST CAPPEL doit fournir le motif de son refus pour le 07/09/2020

EL BAZ Yacine, VAUBIEN Rohan Raoul, YAOUNI Ayoub, YAOUNI Amin Se

2019 - 2020 : US FOUQUENIES

2020 - 2021 : US CREVECOEUR le Grand

Les joueurs restent mutés, demandes antérieures (13/07) à l'inactivité (22/07)

CHERON Nathan Se, LUNEL Mick Vét, VIEIRA Quentin Se

2019 - 2020 : ES FORMERIE

2020 - 2021 : AS ST SAMSON la Poterie

FORMERIE doit justifier son refus pour le 07/09/2020

LECHAT Quantin, LESIEUR Giovany U19

2019 - 2020 : LIESSE MARAIS

2020 - 2021 : US COUCY les EPPES

Sans réponse, délivrer licence Mutation hors-période (MHP) à/c du 18/08/2020

BENHERROU Othman, PRUVOST Dimitri, BRIENNE Thomas SE

2019 - 2020 :

2020 - 2021 : FC LA CHAPELLE D'ARMENTIERES

Dérogation accordée, mutation en période normale à/c du 01/07/2020 en fonction des pièces fournies

POULAIN Brandon, MARTEL Donovan, LE SAGE Julien Se

2019 - 2020 : SEP BLANGY BOUTTENCOURT

2020 - 2021 : US BOUILLANCOURT en Sery

Motivation non retenue

Délivrer licence MHP à/c du 18/08/2020

ABDELADIM Dorian Fu Se

2019 - 2020 : FC SANTES

2020 - 2021 : AS LA BASSEE Futsal

Dossier régularisé

BURLIN Annabelle SF

2019 - 2020 : O. FLINES LEZ RACHES

2020 - 2021 : FC EPINOIS

Convoquer la joueuse et le Fc EPINOIS pour le 08/09/2020 à 14h00

CADET Olivia U16F

2019 - 2020 : US BERLAIMONT

2020 - 2021 : Ent. FEIGNIES AULNOYE FC

Délivrer licence Mutation à/c du 15/07/2020

DEWAELE Hugo Se

2019 - 2020 : JS GHYVELDE

2020 - 2021 : US LEFFRINCKOUCKE

Dossier régularisé

EL JILALI Ismail Se

2019 - 2020 : CS AMIENS MONTIERES

Annuler le renouvellement de licence 2019/2020 à la demande du joueur

FORTIER Clément Se

2019 - 2020 : US NIBAS FRESSENEVILLE

2020 - 2021 : CO WOIGNARUE

Accord refusé, le joueur reste à NIBAS

GINESTE Syrielle

2019 - 2020 : SFC CHAMPAGNE 95

2020 - 2021 : FC CHAMBLY

Exemption du cachet Mutation

KAHOUL Nicolas Vet + Dir
2019 - 2020 : St. ENNEVELIN
2020 - 2021 : SCO ROUBAIX 59
Annuler les 2 licences

LEROUX Noah U12
2019 - 2020 : O LIEVIN
2020 - 2021 : JF MAZINGARBE
Dossier régularisé

MERLIN Damien Se
2019 - 2020 : FC ARVILLERS
2020 - 2021 : AS RETHONVILLERS
Dispense du cachet mutation

NGOLLO ALOUNA Jonathan Vaincia U13
2019 - 2020 :
2020 - 2021 : AS BEAUVAIS Oise
Délivrer licence nouveau joueur

OUAGMAN Mohamed Se
2019 - 2020 : FC DOUCHY
2020 - 2021 : JS HAVELUY
Le joueur reste muté HP, dossier non complet au 19/07/2020

REJEB Zakaria U13
2019 - 2020 : AS FREVENT
2020 - 2021 : US BOUBERS CONCHY
En fonction du courrier du joueur, délivrer licence MHP à/c du 18/08/2020

PODSIADLY Julia U12F
2019 - 2020 : O. LIEVIN
2020 - 2021 : CS AVION
Dossier classé et régularisé avant et en dépit du contenu regrettable du courrier, en date du 12 août, du père, dirigeant du club d'Avion.
La Commission rappelle que seuls le Président et le Secrétaire sont mandatés pour tout courrier à la Ligue et au District.

Commission Contrôle des Mutations

DELEVOYE Théo U16
2019 - 2020 : Dynamo Fosse 4 CARVIN
2020 - 2021 : US Ruch CARVIN
Délivrer licence mutation à/c du 09/07/2020
Droits confisqués

BENKHEDIDJA Ahmed Se
 2019 - 2020 : ES SAINS ST FUSCIEN
 2020 - 2021 : CS AMIENS MONTIERES ETOUVIE
 Mutation refusée, document reçu
Droits remboursés

MEURISSE Steven U17
 2019 - 2020 : AS DAVENESCOURT
 2020 - 2021 : O LE HAMEL
 Changement de club annulé à la demande du club de LE HAMEL

Auditions

FERREIRA DAS NEVES Thibault
 2019 - 2020 : FC LEHAUCOURT
 2020 - 2021 : FC GAUCHY GRUGIES ST QUENTIN
 Absence de M. FERREIRA DAS NEVES
 L'intéressé a fait parvenir sa position.
 La demande de licence du joueur a été automatiquement supprimée par la FFF

ETHEVE Dimitri Se
 2019 - 2020 : AS AUNEUIL
 2020 - 2021 : ASPTT BEAUVAIS
 Absence de M ETHEVE.
 La demande de licence du joueur a été automatiquement supprimée par la FFF

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission régionale d'appel dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la publication du procès-verbal de la réunion concernée.

L'appel doit être adressé à la commission, de préférence par courrier électronique (llavoisier@lfhf.fff.fr) via l'adresse mail officielle du club ou par tout autre moyen (courrier recommandé ou télécopie).

A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi.

Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

Tout appel entraîne la constitution de frais de procédure d'un montant de 150€ qui sera débité du compte du club appelant.

Le président de séance
 Jacques LIENARD

Le secrétaire de séance
 Jean Michel HENON